

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

DIVISION DU CONTENTIEUX

CELLULE DES REMBOURSEMENTS ET RESTITUTIONS
D'IMPOTS ET TAXES

N° 11.0024 MINFI/DGI/DC/CRRIT

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

DIRECTORATE GENERAL OF TAXATION

4 JUN 2017

Yaoundé, le-----

ANNOUNCEMENT

The Minister of Finance hereby informs enterprises of the Large Taxpayers Unit that Value-added Tax (VAT) refund requests shall as of the 3rd of July 2017 be tabled and followed up online on the website of the Directorate General of Taxation (www.impots.cm). This reform which aims at simplifying and progressively dematerializing the whole VAT refund procedure, shall equally be extended to the medium size enterprises as from 1st October 2017.

Furthermore, the Minister informs all taxpayers that other measures have been taken to speed up the payment of the current stock of VAT owed them, such as the opening of a special account at the central Bank which is furnished automatically every 15th of the month since January 2017 in a bid to definitely resolve the issues relating to refund of VAT credits.

The Minister of Finance counts on tax compliance of everyone.



COMMUNIQUE

Le Ministre des Finances informe les contribuables relevant du fichier de la Direction des Grandes Entreprises qu'à compter du **03 juillet 2017**, les demandes de remboursement des crédits de TVA seront souscrites et suivies en ligne sur le site internet de la Direction Générale des Impôts (www.impots.cm). Cette réforme qui vise à simplifier et à dématérialiser progressivement l'ensemble de la procédure de remboursement des crédits de TVA, sera également étendue aux moyennes entreprises à compter du **1^{er} octobre 2017**.

Par ailleurs, le Ministre des Finances informe l'ensemble des contribuables que d'autres mesures ont été également prises pour accélérer l'apurement du stock actuel des crédits de TVA notamment la mise en place d'un compte séquestre ouvert à la BEAC et alimenté de manière automatique tous les mois depuis le début de l'exercice 2017. Ces actions vont se poursuivre tout au long de l'exercice 2017 en vue de régler définitivement les questions relatives au remboursement des crédits de TVA.

Le Ministre des Finances compte sur le civisme fiscal de tous.


Maxime Basmane Moy